

AideauxTD.com

A vos côtés pour réussir vos études de droit.

PACK DE FICHES & CARTES MENTALES

DROIT DE LA PROTECTION SOCIALE



AUTEUR
Raphaël BRIGUET-LAMARRE

COPYRIGHT

Ce livre numérique est protégé par le copyright, droit des propriétés intellectuelles et est dédié à un usage strictement individuel, il est formellement interdit de le copier, partager, transférer, offrir, fournir, divulguer, vendre, sous quelle forme que ce soit sous peine de poursuites judiciaires.

Article L111-1

L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral, ainsi que des attributs d'ordre patrimonial. Le code de la propriété intellectuelle définit donc deux composantes au droit d'auteur.

Article L122-4

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

Article 335-4

Est punie de deux ans d'emprisonnement et de 300.000 euros d'amende toute fixation, reproduction, communication ou mise à disposition du public, à titre onéreux ou gratuit, ou toute télédiffusion d'une prestation, d'un livre digital.

Une équipe de sécurité veille sur internet et les réseaux sociaux à la protection de l'œuvre. À distance, l'équipe de sécurité connaît le nombre de téléchargements faits grâce au lien de téléchargement propre à l'acheteur.

SOMMAIRE DES FICHES

Thème n°1 : Introduction à la protection sociale.....	4
Fiche n°1 - Présentation de la protection sociale	4
Fiche n°2 - Les institutions de la protection sociale	7
Fiche n°3 - Les sources du droit de la protection sociale	10
Thème n°2 : Les cotisations sociales	13
Fiche n°4 - L'assujettissement au régime général	13
Fiche n°5 - L'assiette des cotisations	17
Fiche n°6 - Le contrôle du paiement des cotisations (contrôle sur pièces)	21
Fiche n°7 - Le contrôle du paiement des cotisations (contrôle sur place).....	23
Fiche n°8 - Le recouvrement des cotisations	26
Thème n°3 : Les prestations sociales.....	28
Sous-thème n°1 : Les régimes de base et complémentaire.....	28
Fiche n°9 - Le risque maladie	28
Fiche n°10 - Le risque maternité.....	30
Fiche n°11 - Le risque invalidité	32
Fiche n°12 - Le risque chômage	34
Fiche n°13 - Le risque vieillesse : la retraite	38
Fiche n°14 - Le risque vieillesse : régime de retraite complémentaire	41
Fiche n°15 - Les risques professionnels : l'accident du travail.....	43
Fiche n°16 - Le cas particulier de l'accident de trajet	47
Fiche n°17 - Les risques professionnels : les maladies professionnelles	49
Sous-thème n°2 : Les régimes supplémentaires	51
Fiche n°18 - La protection sociale d'entreprise : présentation.....	51
Fiche n°19 - La protection sociale d'entreprise : mise en place	53
Fiche n°20 - La protection sociale d'entreprise (situations de rupture)	56

Quelques mots d'amour de motivation... 🙌 ❤️

Cher étudiant, chère étudiante,

En faisant l'acquisition de ces fiches de révision, vous avez fait un pas de plus vers votre réussite universitaire.

Félicitations ! 🎉

Avant d'en commencer la lecture, je voudrais vous rappeler deux choses importantes.

D'abord, n'oubliez pas que pour réussir, vous devez travailler et consacrer un minimum de temps à vos révisions.

Je compte donc sur vous : utilisez ces fiches à bon escient !

Ensuite, gardez à l'esprit que vous êtes le seul / la seule à pouvoir décider de vos objectifs et à pouvoir les réaliser.

Vous passerez sûrement par des moments de doutes et vous rencontrerez nécessairement sur votre chemin quelques difficultés. C'est normal.

Ne vous découragez jamais, gardez éloignées de vous les personnes qui ne vous pensent pas capable de réussir, entourez-vous de personnes bienveillantes et, surtout, restez TOUJOURS motivé. 😊 🙌

En route vers votre succès ! 🙌 🚀 🎓

Bon courage pour vos révisions et n'hésitez pas à nous écrire si besoin.

Raphaël BRIGUET-LAMARRE

Thème n°1 : Introduction à la protection sociale

Fiche n°1 - Présentation de la protection sociale

I. Les définitions importantes

A. La notion de protection sociale

- > **Le risque social** est le risque auquel l'homme vivant en société est exposé qui prend la forme soit d'une **perte de revenu professionnel**, soit d'un **accroissement de charge** (accident / maladie, décès, invalidité, perte d'emploi, vieillesse...). *Ex. : La maladie provoque à la fois une perte de revenu professionnel et un accroissement de charge.*
- > **La protection sociale** garantit les personnes contre ces risques sociaux lorsqu'ils surviennent. Il existe différents mécanismes de protection sociale (la sécurité sociale est un de ces mécanismes).
- > **Le droit de la protection sociale** est l'étude des règles juridiques destinées à protéger les personnes physiques contre la survenance d'un ensemble d'évènements ou de risques sociaux.

B. Les mécanismes de protection sociale

Il existe plusieurs mécanismes de protection sociale au sein des sociétés :

- > **1. L'épargne individuelle** consiste pour chaque personne à se prémunir contre les risques sociaux en épargnant pour elle-même. C'est un **système individualiste**.
- > **2. L'assistance et la charité** consistent à apporter une aide facultative sans nécessiter, pour les personnes qui en bénéficient, de verser des cotisations. Elle peut être assurée par un **groupement familial** (entraide familiale), **religieux** (charité de l'Église catholique au Moyen-âge), **professionnel** (solidarité professionnelle des corporations au Moyen-âge) et par **l'État** lui-même (aide sociale).
- > **3. La responsabilité civile** consiste, pour une personne victime d'un dommage, à en demander la réparation pour recevoir une indemnisation de la personne responsable.
- > **4. L'assurance et la mutualisation du risque** consistent à répartir la prise en charge des risques sociaux sur une collectivité de bénéficiaires moyennant le versement par ceux-ci d'une cotisation. Chaque personne cotise à une caisse qui lui versera des prestations en cas de survenance d'un risque. Ce **système repose sur la solidarité**.

II. Histoire des systèmes de protection sociale

- > **Antérieurement à la sécurité sociale.**
 - Sous l'**Ancien Régime**, les risques sociaux étaient pris en charge par la solidarité familiale, villageoise, professionnelle et religieuse. Puis, **en 1789**, avec la suppression

des corporations, la libéralisation du marché du travail et la vente des biens de l'Église, cette prise en charge des risques sociaux par la solidarité diminue.

- À la **révolution industrielle** (fin 19^e siècle), les accidents du travail se multiplient ce qui nécessite la mise en place d'un système de protection sociale plus complet. Plusieurs lois vont consacrer des assurances sociales au cours du 20^e siècle jusqu'à la consécration de la sécurité sociale en 1945.

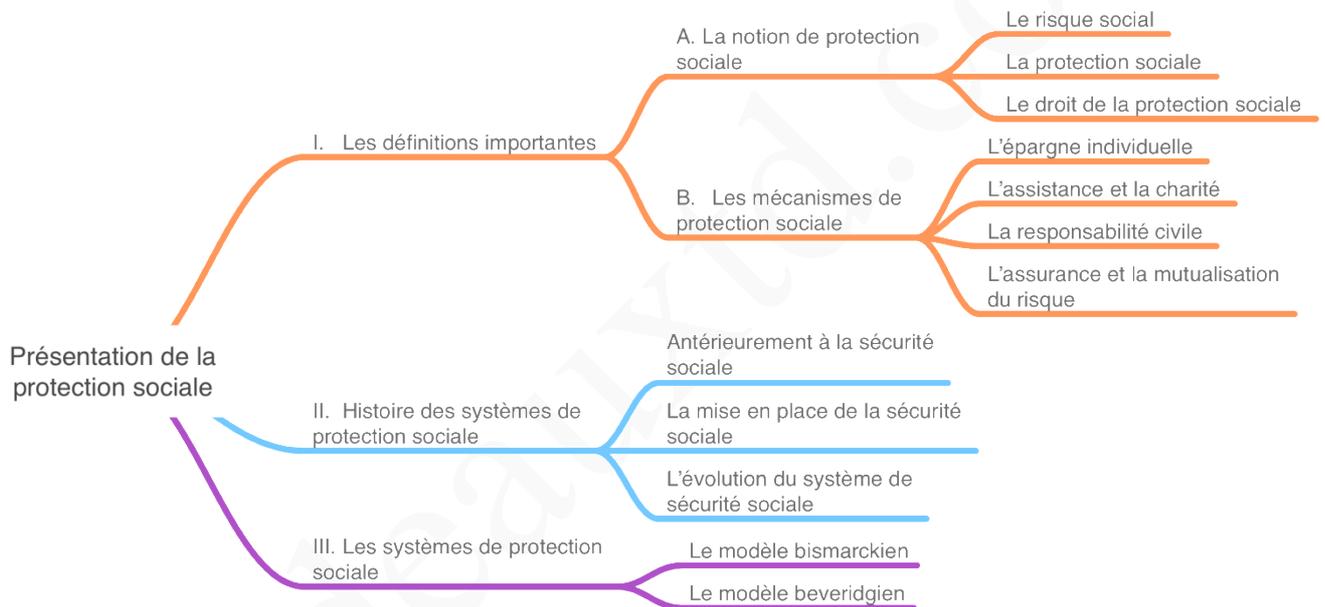
- > **La mise en place de la sécurité sociale.** Les **Ordonnances du 4 et 19 octobre 1945** instituent le système de sécurité sociale français.
- > **L'évolution du système de sécurité sociale.** Le système de sécurité sociale connaît, en raison de plusieurs phénomènes (hausse du chômage, vieillissement de la population, problèmes de financement de la sécurité sociale...), un **mouvement de généralisation de la protection** à l'ensemble de la population à travers les réformes les plus récentes :
 - 1998 : Remboursement des prestations en nature facilité par la création de la carte vitale en 1998 ;
 - 2000 : Création de la couverture maladie universelle (CMU) remplacée par la protection universelle maladie (PUMA) en 2016 ;
 - 2018 : intégration du régime général des indépendants et de la sécurité sociale des étudiants au sein de l'assurance maladie ;
 - 2021 : création d'une cinquième branche de la sécurité sociale dédiée à la dette sociale et à l'autonomie (**V. Fiche n°2**).

III. Les systèmes de protection sociale

Il existe deux grands systèmes de protection sociale avec un fonctionnement différent :

- > **Le modèle bismarckien**, repris en France, repose sur une triple caractéristique :
 - Un **système professionnel** (repose sur les travailleurs) ;
 - Une **affiliation obligatoire** (tous les travailleurs doivent cotiser) ;
 - Un **financement assuré par des cotisations** prélevées sur le salaire des travailleurs qui sont proportionnelles au salaire (les cotisations financent les prestations).
- > **Le modèle beveridgien**, appliqué dans les pays anglo-saxons, est un système universel qui vise à offrir à l'ensemble de la population (non seulement aux travailleurs) une protection sociale, mais avec un niveau de prestations plus faible.
 - Le financement est assuré par l'impôt et non par les cotisations prélevées sur les revenus d'activité.
 - Il existe aussi un service national de santé dans lequel les soins sont gratuits (payés par l'État), mais les patients n'ont pas le choix de leur médecin.
 - C'est un **système universaliste et minimaliste**.

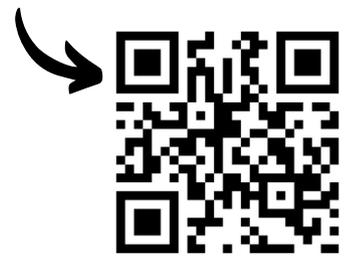
En réalité, la France mélange aujourd'hui ces deux modèles, car aujourd'hui les cotisations ne suffisent plus à financer notre système de sécurité sociale, l'impôt le finance de plus en plus (notamment la CSG : cotisation sociale généralisée).



+20 000
téléchargements

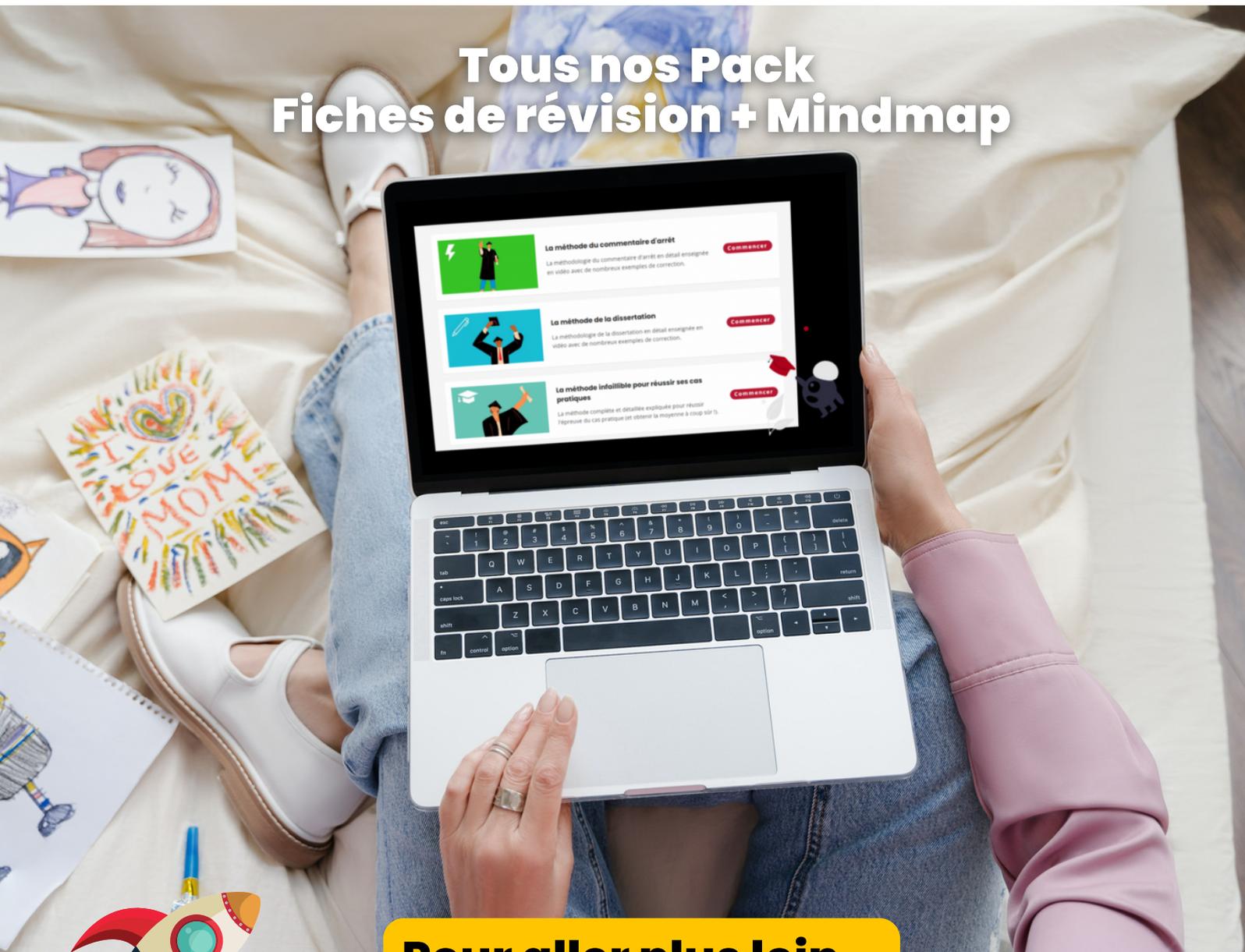


A télécharger ici

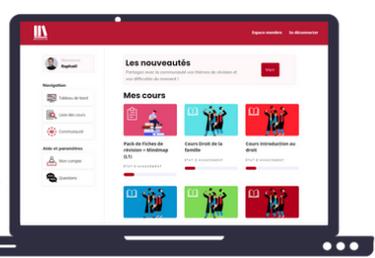


Ou en cliquant ici

Tous nos Pack Fiches de révision + Mindmap



Pour aller plus loin...



Les cours vidéos



Le manuel
de méthodologie



Les annales corrigées